

Vontobel Conviction (USD)

Factsheet produit

Vos objectifs

Vous cherchez un accès établi aux marchés financiers et à des thèmes de placement spécifiques, afin de pouvoir profiter d'une évolution continue et à long terme de votre fortune. A cet effet, vous souhaitez déléguer la gestion de votre patrimoine à un expert qui administrera votre portefeuille conformément à vos attentes et à vos objectifs. Vous recherchez une solution largement diversifiée avec des risques activement maîtrisés.

Votre solution

Le mandat Vontobel Conviction vous propose un portefeuille mondial qui investit dans des placements dans lesquels nous avons de fortes convictions. Dans le domaine des actions, nous mettons l'accent sur la qualité et le potentiel de marché élevé. En outre, nous investissons dans des thèmes comme les mutations et les tendances économiques. Vous restez ainsi en permanence exposé aux thèmes de placement actuels et futurs les plus prometteurs. La stratégie d'investissement se déroule au moyen de fonds actifs gérés par les spécialistes les plus renommés au monde. Un portefeuille solide de titres des marchés actions et obligations constitue la base de la solution. Réévalué en continu, il est complété par des placements dans l'immobilier et dans l'or. Grâce à nos compétences institutionnelles et à un processus de placement actif éprouvé, nous gérons votre portefeuille de manière rigoureuse et le surveillons en continu à l'aide d'un processus actif de gestion du risque.

Stratégies ESG¹

Pour les clients domiciliés en dehors de l'UE ou de l'EEE

Le mandat est disponible avec une prise en compte plus ou moins stricte des critères ESG.

La stratégie ESG pour le **Rendement ajusté au risque** est la norme minimale de Vontobel pour la prise en compte des critères ESG. Le gestionnaire de portefeuille tient compte des critères suivants dans la sélection des instruments:

- Gestion des risques ESG
- Participation à des transactions impliquant des armes controversées
- Respect des normes internationales relatives au droit du travail et aux droits de l'homme

Avec la stratégie ESG **Réduction des effets négatifs**, le gestionnaire de portefeuille tient compte des critères supplémentaires suivants dans le mandat:

- Participation à des transactions impliquant des armes conventionnelles
- Participation à des transactions impliquant du tabac
- Participation à des transactions impliquant du charbon thermique
- Participation à des transactions impliquant des combustibles fossiles
- Empreinte carbone
- Alignement sur les objectifs climatiques de l'Accord de Paris

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet: vontobel.com/wm-esg-pref.

Pour les clients domiciliés au sein de l'UE ou de l'EEE

Les clients domiciliés au sein de l'UE ou de l'EEE ont la possibilité d'opter pour des préférences de durabilité conformément à l'ordonnance déléguée (UE) 2017 / 565. En fonction des préférences de durabilité choisies, la mise en oeuvre est effectuée par le biais de la stratégie ESG **Rendement ajusté au risque** ou **Réduction des effets négatifs**.

¹ La stratégie ESG correspond à la préférence ESG choisie par le client. Les préférences ESG sont définies pour les clients domiciliés en dehors de l'UE et de l'EEE dans la brochure «Un investissement durable basé sur vos préférences ESG». Pour les clients domiciliés au sein de l'UE ou de l'EEE, cela correspond aux préférences en matière de durabilité, conformément aux options concernées pour ces clients, telles que décrites dans la brochure «Un investissement durable au sein du nouveau cadre réglementaire de l'UE». La référence aux préférences ESG dans les présentes factsheet produit s'applique aux clients domiciliés dans l'UE ou l'EEE en tant que référence aux préférences de durabilité tels que décrits dans la brochure «Un investissement durable au sein du nouveau cadre réglementaire de l'UE».

Mandat Vontobel Conviction avec stratégie ESG

«Rendement ajusté au risque»

En raison de l'ampleur existante de la diversification du mandat, les risques de durabilité sont classés comme étant légèrement négatifs pour la valeur des investissements des fonds. Afin de garantir l'accès à un univers d'investissement aussi vaste que possible, nous n'appliquons aucune restriction spécifique aux critères ESG (au sens du règlement délégué (UE) 2017 / 565).

Les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité ne sont pas prises en compte dans cette stratégie ESG (article 7, paragraphe 2 du règlement (UE) 2019 / 2088), car les données des actifs sous-jacents à cette stratégie d'investissement ne présentent actuellement pas une disponibilité et une qualité suffisantes à cet égard. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques écologiquement durables.

Mandat Vontobel Conviction avec stratégie ESG

«Réduction des effets négatifs»

Si la durabilité, la responsabilité sociale et l'éthique vous tiennent à coeur, vous serez convaincu par le mandat Vontobel Conviction accompagné de la stratégie ESG **Réduction des effets négatifs**, qui vous permettra d'ajouter toute une série de critères de durabilité aux exigences de qualité déjà élevées du mandat. À cet égard, la sélection des investissements à considérer tient compte des aspects relatifs à la gouvernance d'entreprise ainsi que des aspects sociaux et écologiques. D'une manière générale, les investissements alternatifs (métaux précieux, matières premières, biens immobiliers et hedge funds) n'en font pas partie.

Incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité du mandat Vontobel Conviction avec la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs»

Les incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité sont en partie prises en compte dans ce mandat (article 7, paragraphe 2 du règlement (UE) 2019 / 2088). Les données des actifs sous-jacents à cette stratégie d'investissement présentent actuellement une disponibilité et une qualité seulement partiellement suffisantes à cet égard. Parmi les facteurs répertoriés dans l'Annexe 18, seuls les facteurs suivants issus du «Modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité» (Annexe I du règlement délégué (UE) 2022 / 1288) sont pris en considération:

10: Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales

14: Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)

Les informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales de la stratégie ESG **Réduction des effets négatifs** du mandat Vontobel Conviction figurent dans le document «Informations précontractuelles» relatif aux produits financiers visés à l'art. 8, al. 1, 2 et 2 bis de l'ordonnance (UE) 2019 / 2088 et à l'art. 6, al. 1 de l'ordonnance (UE) 2020 / 852.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet: vontobel.com/sfdr-wm.

Description du produit

Produit	Solution de placement discrétionnaire avec accès établi aux marchés financiers mondiaux et aux thèmes à haute conviction
Stratégies de placement	Conservatrice, équilibrée, croissance
Monnaies de placement	CHF, EUR, USD, GBP ²
Placement minimum	CHF 250 000 ou contrevaletur en monnaie étrangère
Univers de placement	Diversifié mondialement en liquidités, obligations, actions et placements alternatifs ³
Restrictions	Placements alternatifs: oui/non
Monnaies étrangères	Selon la stratégie de placement
Modèle tarifaire	Commission forfaitaire
Variante pour les résidents du Royaume-Uni	Pour les clients résidents britanniques non domiciliés (UK RND): Une version spéciale du mandat Vontobel Conviction est disponible pour la stratégie équilibrée en USD et GBP ⁴

Caractéristiques du produit

- Portefeuille solide qui investit dans les marchés actions et obligations mondiaux, complété par des placements dans l'or et l'immobilier
- Utilisation d'instruments de placement conçus par nous-mêmes⁵
- Thèmes à forte conviction («high conviction») priorisant les stratégies d'actions de qualité et les placements attractifs
- Mise en œuvre des capacités de recherche internes indépendantes
- Processus de placement actif éprouvé
- Surveillance continue et gestion active du risque du portefeuille

² Disponible pour la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs» uniquement en CHF, EUR et USD.

³ D'une manière générale, les investissements alternatifs ne sont pas utilisés dans les stratégies de placement Conservatrice, Équilibrée et Axée sur la croissance de la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs». La part de portefeuille correspondante est investie dans les autres classes d'actifs à la discrétion de la banque.

⁴ Les principales différences de cette variante résident dans le fait que le revenu généré par le situs britannique est évité et que seules les classes d'actions de fonds de distribution ayant un statut nécessitant une déclaration sont sélectionnées. Les participations dans le cadre du mandat sont choisies en conséquence.

⁵ Variante pour les résidents du Royaume-Uni: Pour la variante UK RND, les produits de placements exclusifs sont utilisés au mieux et peuvent être temporairement remplacés par d'autres fonds.

Opportunités

- Large diversification dans de nombreux titres
- Possibilité de rendements supplémentaires par l'analyse de valeurs individuelles et par la gestion active
- Possibilité de bénéfices sur le capital investi
- Utilisation d'instruments dérivés à titre de couverture pour accroître la performance et les rendements
- Placements en obligations offrant des produits d'intérêts et des opportunités de gains en capital en cas de recul des rendements du marché
- Possibilité de hausses des cours des investissements en raison de l'évolution des marchés, secteurs et entreprises
- Possibilité de plus-values monétaires des investissements en devises
- Avantages possibles grâce à des investissements en instruments liquides du marché monétaire, qui sont moins sensibles aux taux d'intérêt que les obligations à longues échéances

Risques

- Participation limitée au potentiel des titres individuels
- Aucune garantie de succès pour les analyses de valeurs individuelles et la gestion active
- La valeur de l'action peut tomber sous le prix d'achat auquel l'investisseur a acheté l'action
- Le recours à des instruments dérivés peut entraîner des risques supplémentaires (notamment un risque de contrepartie)
- Le niveau des taux d'intérêt peut fluctuer et les obligations accusent des pertes de change en cas de hausses des taux
- Des fluctuations de cours liées au marché, au secteur et à l'entreprise sont possibles
- Risque de change
- Les investissements dans les instruments du marché monétaire s'accompagnent des risques associés à un marché monétaire, tels que le risque de taux d'intérêt et les risques d'inflation et d'instabilité économique

Nos stratégies d'investissement

En fonction de votre profil de risque et de vos objectifs d'investissement, nous vous proposons trois stratégies d'investissement prédéfinies pour les stratégies ESG, **Rendement ajusté au risque** ou **Réduction des effets négatifs**, qui reposent sur l'expertise de longue date de notre comité d'investissement:

Stratégie de placement: Conservatrice

OBJECTIF DE PLACEMENT

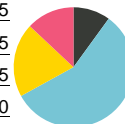
Évolution continue de la fortune avec augmentation modérée; seuls des risques minimes autorisant des fluctuations de valeur réduites sont encourus.

PROFIL DE RISQUE

RISQUE MINIMAL	RISQUE MAXIMAL			
faible	modéré	moyen	élevé	très élevé

CLASSES D'ACTIFS (IN %) MIN. NEUTRE MAX.

Liquidités	0	10	55
Obligations	40	58	85
Actions	5	20	35
Placements alternatifs ⁶	0	12	30
Monnaies étrangères	0	12	40



Stratégie de placement: Équilibrée

OBJECTIF DE PLACEMENT

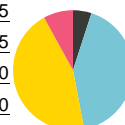
Augmentation de la fortune à moyen terme, avec des fluctuations modérées à moyennes possibles.

PROFIL DE RISQUE

RISQUE MINIMAL	RISQUE MAXIMAL			
faible	modéré	moyen	élevé	très élevé

CLASSES D'ACTIFS (IN %) MIN. NEUTRE MAX.

Liquidités	0	5	55
Obligations	15	38	65
Actions	30	45	60
Placements alternatifs ⁶	0	12	30
Monnaies étrangères	0	18	50



Stratégie de placement: Croissance

OBJECTIF DE PLACEMENT

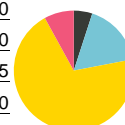
Augmentation de la fortune à long terme; certains risques de portefeuille peuvent entraîner de fortes fluctuations de valeur.

PROFIL DE RISQUE

RISQUE MINIMAL	RISQUE MAXIMAL			
faible	modéré	moyen	élevé	très élevé

CLASSES D'ACTIFS (IN %) MIN. NEUTRE MAX.

Liquidités	0	5	60
Obligations	0	13	40
Actions	40	70	85
Placements alternatifs ⁶	0	12	30
Monnaies étrangères	0	24	70



⁶ D'une manière générale, les investissements alternatifs ne sont pas utilisés dans les stratégies de placement Conservatrice, Équilibrée et Axée sur la croissance de la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs». La part de portefeuille correspondante est investie dans les autres classes d'actifs à la discrétion de la banque.

Indices de référence pour la stratégie ESG «Rendement ajusté au risque» (en %)

	CONSERVATRICE	EQUILBRÉE	CROISSANCE
Liquidités			
J.P. Morgan Cash Index USD 1 Month	10.0	5.0	5.0
Obligations			
Bloomberg Barclays US Government Bond Total Return Index Value Unhedged USD	12.5	8.0	2.0
Bloomberg Barclays USD Emerging Markets Sovereign Bond Index	4.0	2.5	1.0
Bloomberg Barclays EM Local Currency Core Net Ret Total Return	4.0	2.5	1.0
Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Total Return Index (hedged USD)	30.0	20.0	7.0
Bloomberg Barclays Global High Yield Corporate Total Return Index (hedged USD)	7.5	5.0	2.0
Actions			
Swiss Performance Index	0.0	0.0	0.0
MSCI EMU Net Return	2.0	4.0	6.0
MSCI United Kingdom Net Return	1.0	2.0	3.0
S&P 500 Net Return	12.5	30.0	47.0
MSCI Pacific Net Return	2.0	4.0	6.0
MSCI Emerging Markets Net Return	2.5	5.0	8.0
MSCI ACWI Net Return	0.0	0.0	0.0
Placements alternatifs⁷			
London Gold LBMA PM Fixing USD	2.0	2.0	2.0
Bloomberg Commodity Index 3 Month Forward Total Return	2.0	2.0	2.0
FTSE EPRA/NAREIT United States Net Return	3.0	3.0	3.0
HFRX Global Hedge Fund USD Index	5.0	5.0	5.0

Indices de benchmark pour la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs» (en %)

	CONSERVATRICE	EQUILBRÉE	CROISSANCE
Liquidités			
J.P. Morgan Cash Index USD 1 Month	10.0	5.0	5.0
Obligations			
Bloomberg Barclays US Government Bond Total Return Index Value Unhedged USD	15.0	10.5	5.5
Bloomberg Barclays USD Emerging Markets Sovereign Bond Index	4.5	3.5	1.5
Bloomberg Barclays EM Local Currency Core Net Ret Total Return	4.5	3.5	1.5
Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate Total Return Index (hedged USD)	37.0	26.0	13.0
Bloomberg Barclays Global High Yield Corporate Total Return Index (hedged USD)	9.0	6.5	3.5
Actions			
SPI ESG Total Return Index	0.0	0.0	0.0
MSCI EMU ESG Leaders Net Return Index	2.0	4.0	6.0
MSCI UK ESG Leaders Net Return Index	1.0	2.0	3.0
MSCI USA ESG Leaders Net Return Index	12.5	30.0	47.0
MSCI Pacific ESG Leaders Net Return Index	2.0	4.0	6.0
MSCI Emerging Markets ESG Leaders Net Return Index	2.5	5.0	8.0
MSCI ACWI ESG Leaders Net Return Index	0.0	0.0	0.0

⁷ D'une manière générale, les investissements alternatifs ne sont pas utilisés dans les stratégies de placement Conservatrice, Équilibrée et Axée sur la croissance de la stratégie ESG «Réduction des effets négatifs». La part de portefeuille correspondante est investie dans les autres classes d'actifs à la discrétion de la banque.

Pertinence des investissements

Cette publication est destinée à une diffusion générale. Elle ne fait partie d'aucune offre ou recommandation et ne tient pas compte de vos connaissances, de votre expérience et de votre situation personnelle qui sont des informations nécessaires pour un conseil d'investissement personnel.

Mentions légales

La présente publication constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la LSFIn suisse, et sert uniquement à des fins d'information.

Nous vous fournissons volontiers, gratuitement et sur simple demande, des documents supplémentaires sur les produits financiers susmentionnés, tels que le prospectus ou la fiche d'information de base.

Cette publication ne constitue ni une invitation, ni une offre, ni une recommandation à solliciter une prestation ou un produit, à acheter ou vendre un placement ou à conclure une autre transaction. Les données contenues dans la présente publication ne représentent pas un conseil de placement ou une analyse financière. Elles sont exclusivement fournies à titre d'information et ne satisfont donc pas aux exigences légales en matière de garantie de l'impartialité de l'analyse financière. Les informations et points de vue contenus dans cette publication sont fournis exclusivement à des fins d'information et de marketing et ne tiennent pas compte des objectifs de placement, de la situation financière ou des besoins individuels. La fourniture des prestations et des produits présentés dans cette publication est régie exclusivement par les stipulations du contrat conclu avec l'investisseur. La Banque Vontobel SA ne donne aucune garantie quant à la fiabilité et à l'exhaustivité des informations communiquées dans cette publication et décline toute responsabilité pour les pertes susceptibles de résulter de leur utilisation. La teneur, la portée et les prix des prestations et des produits présentés dans cette publication peuvent différer d'un pays à l'autre et être modifiés à tout moment sans préavis. Certaines prestations et certains produits ne sont pas proposés à l'échelle mondiale ou par toutes les sociétés de Vontobel, et peuvent en outre être soumis dans certains pays à des restrictions légales. Les informations sur l'allocation des actifs et la répartition monétaire sont fournies à titre indicatif et peuvent être modifiées à tout moment. Des divergences peuvent en outre apparaître d'un portefeuille à l'autre. Avant toute décision de placement ou toute décision de recourir aux prestations ou aux produits présentés dans cette publication, il incombe à l'investisseur de vérifier leur adéquation au regard de sa situation particulière et d'en analyser de manière indépendante (le cas échéant avec ses conseillers professionnels) les risques particuliers (risques de perte, risques de change) ainsi que les conséquences réglementaires, fiscales et comptables ainsi que l'impact en termes de crédit. Le traitement fiscal des prestations et des produits présentés dans cette publication dépend des circonstances et est susceptible d'évoluer à l'avenir. La Banque Vontobel SA ne peut garantir que les décisions de placement prises et/ou les investissements effectués en relation avec les prestations ou les produits présentés dans cette publication tiennent dûment compte de la situation fiscale particulière de l'investisseur; elle décline toute responsabilité quant au traitement fiscal des valeurs patrimoniales ou des revenus en résultant. En outre, la Banque Vontobel SA s'abstient de toute recommandation quant au caractère approprié des prestations et des produits présentés dans cette publication pour certains investisseurs, et ne donne aucune garantie quant à leur performance future. Les investisseurs doivent savoir que tous les placements comportent un certain risque et que les placements peuvent subir des pertes de valeur soudaines et considérables. La Banque Vontobel SA attire expressément l'attention des investisseurs sur ces risques, qui peuvent être considérables. Ce produit n'est destiné qu'aux investisseurs qui comprennent et assument sciemment les risques y afférents. En cas d'illiquidité du marché des valeurs mobilières, il peut arriver que la valeur de certains produits de placement ne soit pas immédiatement réalisable. À la liquidation des titres, il se peut que les investisseurs récupèrent moins que ce qu'ils ont placé. Les placements en monnaies étrangères sont soumis à des fluctuations de change. Les placements sur les marchés émergents sont en outre soumis à certains risques particuliers voire accrus. De ce fait, il est parfois difficile de quantifier la valeur d'un placement et les risques auxquels les investisseurs sont exposés.